

Projet d'Appui au Redressement du Secteur de l'Éducation PARSE Unité de Coordination et de Gestion du Projet « U.C.G.P. »

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°008/2011/PARSE/SC

Sélection d'un consultant international pour appuyer la mise en place des mécanismes de Suivi des Dépenses à Destination (enquêtes « PETS ») dans le secteur de l'éducation en RDC

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans le Development Business N° 728 du 14 mai 2008.

1. La République Démocratique du Congo (RDC) a signé un Accord de Don pour un montant de 150 millions de dollars américains avec l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Appui au Redressement du Secteur de l'Éducation (PARSE) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet. Le projet est mis en œuvre sous la responsabilité de l'UCGP. Le Don H303-DRC est entré en vigueur le 11 janvier 2008 et prendra fin en décembre 2013.

2. Le Don finance en particulier des activités suivantes :

- Composante 1 : Faciliter l'accès et l'égalité des chances au niveau primaire (108.47 millions USD) ;
- Composante 2 : Améliorer la qualité de l'enseignement primaire (24.90 millions de USD) ;
- Composante 3 : Renforcement de la capacité institutionnelle et financière du secteur Education (7.15 millions de USD)
- Composante 4 : Gestion du Projet (9.48 millions de USD)

3. Une partie de cette somme servira à effectuer des paiements au titre du contrat de Consultant chargé d'appuyer la mise en place des mécanismes de Suivi des Dépenses à Destination (enquêtes « PETS ») dans le secteur de l'éducation en RDC.

Les objectifs de la mission du Consultant consistent à :

- (i) renforcer les capacités des Experts nationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet PARSE en ce qui concerne la compréhension du concept « PETS » et son exploitation dans le contexte de la RDC. Il s'agit principalement des experts des ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), des Affaires Sociales (MAS), des Finances et du Budget ; ainsi que ceux de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) ;
- (ii) élaborer les TDR's devant expliciter les objectifs, les résultats, la méthodologie, les outils et le profil du consultant (firme) à recruter pour conduire l'activité pilote « PETS » sur le terrain.
- (iii) proposer la feuille de route pour la mise en place d'un mécanisme « PETS » au sein d'une institution pérenne de l'administration publique de la RDC.

4. Les prestations seront rendues principalement à Kinshasa et couvriront une période de trente (30) jours au maximum englobant la période de rédaction du rapport.

5. L'UCGP invite ainsi les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Le Consultant devra présenter au moins le profil suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (BAC+5, niveau licence et plus) en Economie, Statistique, Sciences sociales, Gestion de projets, Administration publique.

- Avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'analyse, du montage, de la gestion, du partenariat secteur public-société civile et de la coordination des programmes/projets institutionnels.

- Avoir réalisé une mission similaire dans un environnement comparable à celui de la RDC.

- Etre familier dans les relations professionnelles avec les structures tant étatiques que non-étatiques

- Avoir une grande capacité à transférer les compétences de manière formelle et informelle

Seront considérés comme atouts :

- Avoir déjà travaillé en RDC ;

- Avoir la connaissance du contexte congolais (étendue du territoire, pays post conflit, engagée dans les réformes institutionnelles et financières etc) ;

- Avoir déjà réalisé des missions similaires dans un projet financé par la Banque Mondiale et/ou d'autres bailleurs de fonds

- Maîtrise de la langue anglaise

6. Les informations et les pièces fournies doivent être complètes et précises car l'évaluation des dossiers de manifestation sera basée sur ces documents.

7. Les principaux critères suivants seront utilisés pour l'évaluation des manifestations d'intérêt :

- **Formation du Consultant ;**
- **Expérience pertinente du Consultant applicable à la mission ;**
- **Connaissance du milieu (environnement comparable à celui de la RDC).**

8. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (mai 2004, révisées en octobre 2006 et en janvier 2011).

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent parvenir par courrier aux adresses ci-dessous au plus tard le **18 janvier 2012, à 17 heure locale de Kinshasa** et porter clairement la mention « AMI N° 008/2011/PARSE/SC – Sélection du Consultant chargé d'appuyer la mise en place des mécanismes de Suivi des Dépenses à Destination (enquêtes « PETS ») dans le secteur de l'éducation en RDC ».

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les Termes de Référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Unité de Coordination et de Gestion du Projet « U.C.G.P. »

**À l'attention de Monsieur Simon KAYOYO, Coordonnateur National
Croisement des avenues Cliniques – Batetela (derrière le Cabinet
du Ministère de l'EPSP)**

Téléphone : 00 243 999991852, 00243 811387062

E-Mail : ucgpparse@yahoo.fr

Kinshasa/Gombe

République Démocratique du Congo.